

Le 13 mars 2019, à 20h00,, 9 élus communaux sont présents, sont excusés les conseillers absents dont 3 ont donné pouvoir, puis donne lecture du compte rendu de la dernière réunion, suivent les signatures.

Le Maire informe de l'ordre du jour

Mise en sécurité des remparts : mise à jour du plan de financement

Le Maire rappelle que le conseil municipal compte tenu de l'estimation du programme, a approuvé la réalisation en deux phases sur les exercices 2019 et 2020, en priorisant les zones les plus délicates.

La Drac Occitanie (Direction Régionale des Affaires Culturelles) demande la régularisation du plan de financement en excluant les frais engendrés par le diagnostic et d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

La tranche 1 des travaux pour 2019 s'élève donc à 229 656.00 €, dont 40% du montant est sollicité à la DRAC Occitanie, 20% au Conseil Régional d'Occitanie, 5% auprès du Département du Lot.

Le Conseil municipal valide le nouveau plan de financement.

Grand Figeac : attribution de compensation

Le Grand Figeac met en place un plan d'action santé par la création d'un centre intercommunal de santé. Son fonctionnement est rendu possible par la création de maisons de santé, notamment dans le nord est du département mais aussi sur Figeac et Capdenac-Gare, où des médecins salariés ou/et libéraux pourront être recrutés pour faire face à la désertion de la profession médicale dans le milieu rural. La participation des communes est prélevée sur l'attribution de compensation que verse la communauté de communes à la commune de Capdenac, elle s'élève à 0.86€ par habitant.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Derrière le Hublot : convention 2019

L'association DLH est un des acteurs majeurs de l'animation culturelle locale. La commune, subventionne à hauteur de 1 500 €uros depuis 2007 et plusieurs événements sont organisés sur la commune depuis lors. La convention est reconduite pour 2019.

Logement communal : mise en location

Le maire propose d'adopter la formule de location « meublé de tourisme », les tarifs sont fixés à la semaine, à la quinzaine et au mois, sur trois zones calendaires, allant de 150 €uros à 1 000 €uros.

Questions diverses

Proposition de motion pour une République des Droits de l'homme. En face de la recrudescence des actes antisémites, l'Association des Elus du Lot a relayé un appel national à planter un arbre dans la commune afin de symboliser son attachement aux principes fondamentaux de la déclaration des Droits de l'Homme. Le Conseil Municipal s'associe à cette mesure symbolique.

Médecine du travail

A compter du 1^{er} Avril prochain, il n'y aurait plus de service de médecine professionnelle territoriale sur le Lot par manque de médecin du travail sur le département pour une période d'au moins 6 mois.

Le service pourra être rendu par un référent de la médecine professionnelle de Toulouse - Purpan.

Le conseil municipal adopte une motion demandant à ce que le service départemental de médecine professionnelle soit remis en place de façon pérenne et qu'entretemps, un référent plus proche soit désigné.

Le Maire lève la séance à 21h45